



Wormer
d'Rieslingsgemeen

DEMANDE EN OBTENTION D'UNE ALLOCATION DE VIE CHÈRE

*aux personnes à revenu faible
année de référence 2023*

Je soussigné(e),

Nom(s) _____

Prénom(s) _____

Adresse _____

Numéro Rue

L-

Localité _____

Résident depuis le _____

Matricule

N° Téléphone _____

Email _____

Nom de la Banque _____

Compte courant

LU

sollicite par la présente une allocation compensatoire pour l'année 2023.

Cette demande doit obligatoirement être accompagnée d'une copie du courrier documentant l'obtention par l'Etat d'une allocation de vie chère pour l'année 2023 reçu par le Fonds National de Solidarité (FNS) et d'un relevé d'identité bancaire (RIB) établi par votre banque.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

_____, le _____
localité date

signature

La demande en obtention de l'allocation de vie chère doivent parvenir au Collège des Bourgmestre et Échevins jusqu'au 15 avril 2024. Le règlement peut être consulté sur wormeldange.lu

Administration
Communale
de Wormeldange

95, Rue Principale
L-5480 Wormeldange
B.P. 7 L-5507 Wormeldange

T. (+352) 76 00 31 - 1
Fax (+352) 76 84 92
www.wormeldange.lu